Trésor
DIRECTION GÉNÉRALE

Service Économique Régional d'Ankara

Sommaire

LE ZOOM ÉCONOMIQUE 2

Situation économique et financière de la Turquie 2

Présentation des réformes économiques annoncées par le Président Erdoğan 3

Les conséquences de la crise sanitaire sur la dégradation du niveau de vie en Turquie 4

La rentabilité du secteur bancaire turc en 2020 6

Point d'étape sur les activités de l'Azerbaidjan Investment holding (AIH), chargé d'améliorer la gestion des entreprises publiques azerbaïdjanaises 8

STRATÉGIES SECTORIELLES 10

La stratégie industrielle de la Turquie à l'épreuve de ses fragilités structurelles 10

Quelles ambitions pour le secteur spatial en Turquie ? 11

Incertitudes sur la saison touristique turque 12

L'accès des entreprises étrangères aux marchés publics en Turquie 14

Aides et subventions au secteur agricole en Azerbaïdjan 15

L'agriculture en Géorgie : un potentiel avéré malgré les nombreux défis à relever 17

LA FRANCE DANS LA RÉGION 18

Création d'une communauté French Tech à Istanbul 18

ORGANIGRAMMES DU SER D'ANKARA & DES SE DE BAKOU ET DE TBILISSI 19

CADRE & DONNÉES SUR LA TURQUIE 20

CADRE & DONNÉES SUR LA GÉORGIE, L'AZERBAÏDJAN ET LE TURKMÉNISTAN 21

EDITORIAL

Après un assez fort démarrage de l'activité économique en Turquie au cours des premiers mois de l'année, la situation est dorénavant plus contrastée : si le secteur industriel enregistre un bon niveau d'activité (hors secteurs aéronautique et surtout automobile en lien avec la crise des composants électroniques ayant engendré des fermetures d'usines), les secteurs de la distribution (très forte baisse de la fréquentation depuis la mise en place de nouvelles mesures de restriction des déplacements début avril) et du tourisme (p. 12) sont en souffrance.
Le confinement total qui vient d'entrer en vigueur jusqu'au 17 mai accentue cette tendance de ralentissement de l'activité se traduisant par une forte baisse des indicateurs de confiance économique et une diminution marquée du crédit depuis le resserrement de la politique monétaire de la fin d'année. Sous la pression et compte-tenu de l'impact social de la crise et de la dégradation du niveau de vie en Turquie (p. 4) dans un contexte d'accélération de l'inflation (+16,2% en mars), un nouveau paquet de soutien à l'économie a été annoncé par les autorités. Celui-ci intègre notamment la remise en place d'un dispositif de chômage partiel jusqu'à fin juin, l'extension de la période d'interdiction des licenciements jusqu'à l'été et un ensemble d'aides financières aux petites entreprises. Dans un contexte de hausse des dépenses, les autorités ont également décidé du relèvement de l'impôt sur les sociétés de 20% à 25% en 2021 (il devrait redescendre à 23% l'an prochain).
Les incertitudes sur l'évolution de la crise sanitaire et sur le cap monétaire suivi, ainsi que les tensions avec les Etats-Unis (reconnaissance du génocide arménien, S-400) ou la Russie (Canal d'Istanbul, Ukraine) alimentent la nervosité des marchés et pèsent sur la valeur de la livre turque (p. 2).

En Géorgie, suite à l'accord politique signé le 19 avril entre le parti du Rêve géorgien au pouvoir et l'opposition sous l'égide du Conseil européen, les perspectives s'éclaircissent en vue d'une levée des blocages politiques. Pour autant, le pays maintient une doctrine de rigueur budgétaire sur 2021 pour compenser les mesures de soutien à l'économie prises face à la crise sanitaire. La mise en œuvre de la plupart des nouveaux projets publics en dehors des infrastructures prioritaires, notamment routières, devrait ainsi être repoussée à 2022. Le rebond économique reste conditionné à une reprise de l'activité touristique encore balbutiante, limitée par le maintien d'un certain nombre de restrictions sanitaires.

En Azerbaïdjan, le dynamisme du secteur non pétrolier, grâce à la levée de la plupart des restrictions sanitaires, a permis de limiter la récession à 1,3% du PIB au 1er trimestre 2021. La remontée progressive du cours des hydrocarbures et la mise en service du corridor gazier Sud vers le marché européen ont également permis à l'Etat de dégager des marges de manœuvre budgétaires, générant un léger excédent budgétaire. Dans le même temps, l'Etat poursuit ses efforts de modernisation des grandes entreprises publiques à travers l'Azerbaidjan Investment Holding (p. 8) et prépare des plans d'aménagement en amont des chantiers de reconstruction des territoires adjacents au Haut-Karabagh.

Au Turkménistan, la dégradation des comptes publics et le calendrier de remboursement des prêts contractés arrivant à échéance à très court terme (1,35 Md USD en 2021 et 1,1 Md USD en 2022) poussent le FMI à s'émanciper des données économiques officielles jugées trop optimistes. Dans le même temps, la baisse des transferts de fonds des travailleurs turkmènes en Turquie et la hausse des importations en provenance d'Iran continuent de créer une pression à la baisse sur la monnaie nationale, qui perd la moitié de sa valeur sur le marché parallèle par rapport à l'année précédente.

Daniel GALLISSAIRES,
Chef du Service économique régional d'Ankara

LE ZOOM ÉCONOMIQUE

Situation économique et financière de la Turquie

Le contexte économique actuel est marqué par une double incertitude. Incertitude concernant le rythme de retour à une activité normale alors que le pays vient de décider d'un nouveau confinement total pour une durée de deux semaines et incertitude concernant les politiques à mettre en œuvre afin de stimuler la croissance tout en évitant de dégrader encore plus une situation économique très fragile et déséquilibrée. Alors que cette situation commanderait la mise en œuvre de réformes structurelles pour corriger les excès du modèle de croissance du pays et pour restaurer la confiance des ménages et des investisseurs internationaux, les récents événements s'inscrivent dans une direction diamétralement opposée.

Les incertitudes sur le cap monétaire choisi alimentent la nervosité des opérateurs

Le limogeage du Gouverneur Naci Ağbal a surpris les observateurs. A peine plus de 4 mois et demi après son arrivée et la mise en œuvre d'une politique monétaire courageuse et adaptée à la situation du pays, le Président Erdoğan a décidé, de nommer un nouveau gouverneur, M. Kavcioglu.

Ce limogeage a suscité des réactions contrastées. D'un côté, les marchés financiers ont immédiatement sanctionné cette décision en dégradant nettement les primes de risques (les primes de CDS sont passées de 304 pdb à 468 pdb en 15 jours) et précipitant de nouveau la valeur de la monnaie sur le marché des changes : la TRY a touché son plus bas niveau face à l'Euro (Eur : TRY= 10,27) en séance, le lundi 26 avril. Enfin, la part des non-résidents détenant des actions et des obligations turques a diminué : elle est passée respectivement de 45,9% et 5,9% avant le limogeage du Gouverneur Ağbal, à 42,6% et 4,9% le 16 avril dernier (derniers chiffres publiés).

D'un autre côté, les résidents n'ont pas manifesté, à ce stade, d'inquiétudes particulières. Le taux de dollarisation des dépôts est resté stable (53,2% des dépôts), les ménages profitant même du taux de change avantageux pour convertir l'équivalent de 7 Mds USD en monnaie locale, et les banques n'ont pas signalé de mouvements de retraits anormaux.

Des incertitudes demeurent quant à la direction de la politique monétaire suivie dans les mois à venir. La décision de la Banque centrale du 15 avril était très attendue en raison des convictions économiques du nouveau Gouverneur et des déclarations du Président Erdoğan rappelant son espoir de voir les taux d'intérêts baisser en dessous de 10%. Cependant, la décision de laisser les taux directeurs inchangés était largement anticipée par les marchés, le Gouverneur Kavcıoğlu ayant fait part de son intention de conserver à la fois une politique monétaire restrictive ainsi que le cadre de mise en œuvre de cette politique (notamment libéré des outils « créatifs » décidés par les Gouverneurs précédents et qui entravaient considérablement la lecture et la prévisibilité des décisions) tel que défini par son prédécesseur. En outre, l'accélération de la dérive des prix à la consommation (+16,19% en g.a au mois de mars, au plus haut depuis l'été 2019), ne plaidait pas pour un assouplissement monétaire.

Cela étant, la Turquie est tiraillée entre deux choix économiques. D'un côté, l'accélération continue des prix à la consommation (probablement supérieure à 17% en g.a au mois d'avril) qui, selon de nombreux observateurs, serait en outre sous-évaluée, ainsi que les fortes pressions inflationnistes (l'indice PPI a progressé de 31,2% au mois de mars en g.a, la plus forte progression depuis le début de l'année 2019), renforcées par la dépréciation continue de la monnaie (laquelle a perdu plus de 5% de sa valeur face à l'euro depuis le début de l'année) seraient difficilement compatible avec une politique monétaire très accommodante. Premièrement, parce que la Banque centrale n'a pas les moyens de défendre sa monnaie (les réserves de changes peuvent être considérées comme nulles et les réserves nettes peuvent même être considérées comme négatives, déduction faite des réserves en or, difficilement mobilisables, car stockées sur le territoire national, et des swaps conclus avec les banques commerciales). Deuxièmement, parce que dans le contexte économique et sanitaire actuel, une politique monétaire agressive produirait les mêmes effets que ceux relevés l'année dernière : elle déséquilibrerait la balance commerciale via la relance des importations alors que la faiblesse de la demande mondiale, en particulier celle des pays de l'UE (qui représente plus de 50% des débouchés de la production turque) ne favorise pas l'essor des exportations. Elle creuserait également le déficit des comptes courants, la chute des recettes touristiques ne pouvant compenser, au moins en partie, le déficit commercial. Enfin, avec la méfiance accrue des investisseurs internationaux, renforcée par les dérives d'une telle politique monétaire, les IDE poursuivraient leur diminution structurelle (-5% sur les deux premiers mois de l'année en g.a alors même que l'année 2020 avait été la plus décevante depuis 2004) et les désinvestissements de

portefeuille augmenteraient. In fine, une telle politique amplifierait les pressions sur les réserves de change et sur le taux de change.

D'un autre côté, le Président Erdoğan doit présenter un bilan positif de son action économique en vue des prochaines échéances électorales (les élections présidentielles sont prévues en 2023 mais, selon des rumeurs persistantes, elles pourraient être avancées). Or, tous les indicateurs montrent que le marché du travail et le niveau de vie des turcs se sont très significativement dégradés avec le ralentissement économique et les mesures de restriction mises en œuvre pour ralentir la progression de la Covid-19. Cette situation pourrait de nouveau pousser le Président à dicter à la Banque centrale une politique monétaire plus accommodante afin d'accélérer le rythme de la reprise économique et de l'emploi. A cet égard, grâce à un effet de base positif, la dérive des prix pourrait commencer à ralentir à partir du mois de mai, ce qui pourrait constituer une opportunité pour amorcer une baisse des taux d'intérêt.

Le rythme d'accélération de l'activité économique suscite également des incertitudes

L'évolution de la crise sanitaire demeure le principal facteur d'incertitude. L'économie turque a affiché de bonnes performances durant les premiers mois de l'année. Cela étant, cette bonne tenue de l'activité économique reste soumise à l'amélioration de la situation sanitaire. Or, la décision d'instaurer de nouveau un confinement très restrictif pendant une durée de deux semaines montre que la situation n'est pas encore sous contrôle. Cette situation laisse craindre un démarrage tardif de la saison touristique, laquelle s'avère essentielle non seulement pour les recettes en devises attendues permettant de diminuer la pression sur la balance des comptes courants mais aussi pour l'activité et l'emploi. Les indicateurs avancés (indicateurs de la confiance, achats réalisés par carte bancaire) montrent à cet égard un effritement de la confiance et de l'activité, tandis que plusieurs secteurs économiques (automobile, chimie par exemple) doivent de nouveau faire face à des difficultés de production.

Après une année 2020 très solide, l'année 2021 pourrait être plus difficile pour le secteur bancaire. D'abord, parce que la forte augmentation des crédits en 2020 (+35% par rapport à l'année précédente), sous l'effet des stimuli monétaires et réglementaires mis en œuvre pour relancer l'activité, soulève des inquiétudes quant à la qualité des actifs des banques. Ensuite, parce que le resserrement monétaire à partir du second semestre 2020 aura un impact négatif sensible sur les banques. En effet, en raison de la très faible maturité (structurelle en Turquie) des ressources, les banques vont devoir refinancer des prêts, assortis d'une rémunération faible en 2020, avec des ressources dont le coût a progressé très significativement. Enfin, parce que l'activité des banques est ralentie depuis le début de l'année. En effet, le portefeuille de prêts n'a progressé que d'un peu plus de 1% depuis le début de l'année, une évolution modeste qui se reflétera sur les résultats des banques et l'activité manufacturière.

Présentation des réformes économiques annoncées par le Président Erdoğan

Le 12 mars dernier, le Président Erdoğan a présenté un nouveau train de réformes économiques visant à faire de la Turquie l'une des dix premières économies mondiales. Les réformes annoncées doivent permettre d'augmenter la croissance potentielle de la Turquie en améliorant la productivité, en stimulant l'investissement, en soutenant l'emploi et en augmentant les exportations.

Renforcer la discipline budgétaire pour assainir les comptes publics

Transparence des comptes publics et réduction du déficit budgétaire. Le Président a souligné la nécessité de renforcer la transparence des comptes publics. Cela étant, aucune mesure concrète n'a été annoncée, à l'exception de la suppression de certains fonds extrabudgétaires (la Turquie en compte environ 13) non essentiels et de l'inscription des dépenses extrabudgétaires au budget du gouvernement central. En matière de discipline budgétaire, la principale annonce du Président porte sur l'objectif de déficit budgétaire, ramené à 3,5% du PIB en 2021 (contre 4,3% auparavant).

Meilleure gestion de la dette publique et simplification des règles fiscales. Le programme prévoit une évolution de la stratégie de financement de l'Etat afin de réduire les vulnérabilités de la dette publique (39,5% du PIB en 2020) : émissions obligataires majoritairement libellées en lire turque afin de réduire la part de la dette publique brute libellée en devises (56,2% en février 2021) et d'en limiter le renchérissement, allongement de la maturité moyenne de la dette afin de réduire le risque de refinancement ou de remboursement et, sans toutefois en préciser la nature, poursuite d'une politique visant à réduire la prime de risque et les coûts d'emprunt de la Turquie. Par ailleurs, en matière fiscale, les principales annonces du Président portent sur la digitalisation de l'administration fiscale (en matière de collecte, de

vérification et de contrôle) et la révision des conventions préventives de la double imposition. En outre, le programme de réforme prévoit d'exempter 850 000 petits commerçants de l'impôt sur le revenu, sur une période non précisée.

Digitalisation de la commande publique et modernisation du cadre juridique des PPP. En plus de la réduction des exceptions en matière de marchés publics (dans des cas non précisés), le Président a annoncé la préparation d'une nouvelle loi relative aux marchés publics prévoyant la création d'un système de certification dématérialisé ouvert à tous les soumissionnaires. Par ailleurs, une nouvelle loi sur les partenariats public-privé (PPP), en préparation, visera à harmoniser le cadre juridique des PPP, renforcer l'infrastructure juridique des projets et établir des priorités entre les secteurs.

Assurer la stabilité des prix, assainir le secteur bancaire et soutenir le développement financier

Lutte contre la dérive des prix des biens alimentaires. Le Président entend ramener le taux d'inflation à un seul chiffre (aucune échéance n'a toutefois été précisée). Pour cela, l'action du gouvernement portera principalement sur les biens alimentaires : un Conseil de stabilité des prix sera institué et un système d'alerte permettra de réagir rapidement à la hausse des prix.

Assainissement du secteur bancaire et développement financier. Pour améliorer la qualité des actifs du secteur bancaire, les prêts non performants pourront être titrisés (loi à venir). Le programme entend également soutenir le développement financier du pays à travers la création d'un fonds de garantie des obligations pour soutenir les émissions d'obligations des entreprises, la mise en place de produits financiers innovants et l'émission d'obligations vertes afin de financer les investissements en matière d'énergie renouvelable, d'eau potable et de mobilité verte. Par ailleurs, le programme de réforme prévoit d'élargir le système de pension et de l'ouvrir aux mineurs.

Augmenter les exportations pour réduire le déficit structurel du compte courant

Hausse des exportations et intégration de la Turquie à de nouvelles chaines de valeur. Le programme de réforme vise à augmenter les exportations dans des secteurs à forte valeur ajoutée. Ainsi, le Président a annoncé la création de la Présidence de l'industrie de santé, chargée du développement de vaccins, de biotechnologies et de dispositifs médicaux conçus localement, et de la Présidence de l'industrie informatique, chargée du développement de logiciels et de matériels informatiques, toutes deux rattachées à la Présidence de la République. Par ailleurs, le programme prévoit de réformer l'agence turque de crédit à l'exportation (Türk Eximbank) afin de l'adapter aux pratiques internationales.

Baisse de la dépendance énergétique. Pour limiter la consommation du pays en énergie, le Président a insisté sur le verdissement de l'industrie, sans toutefois annoncer de mesures précises. Par ailleurs, pour limiter les importations d'énergie, de nouvelles installations de stockage d'énergie électrique seront prochainement construites.

Soutenir la formation des jeunes et inciter à l'embauche

Soutien à l'enseignement professionnel. Pour rendre l'enseignement professionnel plus attractif, le Président a annoncé une hausse (non précisée) du salaire reçu par les étudiants durant leur apprentissage, laquelle sera prise charge par l'Etat.

Incitations à l'embauche. Afin d'inciter les TPE et PME en manque de liquidité à embaucher, le fonds de garantie (KGF) leur octroiera un prêt de 100 000 TRY à des conditions avantageuses (maturité de deux ans et délai de grâce de six mois) pour chaque nouvelle embauche (cinq embauches pourront faire l'objet d'un tel soutien).

Les conséquences de la crise sanitaire sur la dégradation du niveau de vie en Turquie

La pandémie a frappé la Turquie alors que la situation économique du pays était déjà fragilisée après la récession de la fin de l'année 2018. Les mesures mises en œuvre à la fin du 1er trimestre 2020 pour circonscrire l'épidémie ont freiné brutalement l'activité. Cette situation a logiquement entraîné une augmentation du taux de chômage. Au-delà d'une dégradation du marché de l'emploi salarié liée à la conjoncture, les indicateurs montrent également une fragilité accrue, et probablement durable, de la situation financière des ménages, notamment de celle des plus vulnérables.

La crise sanitaire a significativement dégradé le marché de l'emploi

Les mesures de restrictions ont entraîné une chute de l'activité. Avec le recul de l'activité lié à la crise sanitaire (l'Exécutif a mis en œuvre de nombreuses mesures limitant les interactions sociales qui, si elles n'ont pas eu la même intensité que dans de nombreux pays développés, n'en ont pas moins eu un impact négatif significatif sur l'activité, en particulier dans les lieux de socialisation), le taux de chômage a accéléré vivement,

passant de 12,7% au mois de février 2020 à 14,5% au mois de juillet 2020, son niveau le plus élevé depuis au moins 2007. En effet, les secteurs les plus touchés par les mesures de restriction sont également les plus importants pourvoyeurs d'emploi. A la fin du mois de novembre 2020, le secteur des services, lequel emploie 56,2% de la population active, a perdu 751 000 emplois en g.a, soit 75% des destructions d'emplois enregistrés dans le pays et 54,5% des chômeurs enregistrés exerçaient précédemment en emploi dans ce secteur.

Les restrictions ont également un impact structurel et durable sur le marché du travail. En premier lieu, le taux de participation à la population active, lequel n'avait cessé de progresser depuis au moins 2007, a nettement reculé, passant de 52,9% en avril 2019 à 47,2% un an plus tard et demeurant inférieur à 50% au mois de janvier 2021. 4 millions de personnes (soit 12,3% de la main d'œuvre disponible) sont ainsi sorties du marché du travail. En deuxième lieu, le chômage de longue durée a augmenté significativement, conduisant l'indicateur composite de sous-utilisation du travail à son plus haut niveau historique : alors qu'il était inférieur à 20% à la fin de l'année 2019, il atteint 29,1% à la fin du mois de janvier 2021. Enfin, la crise sanitaire a renforcé les inégalités existantes sur le marché du travail. La population féminine et celle des jeunes sont ainsi plus affectées par les conséquences de la crise sur le marché du travail que celle des hommes : au mois de janvier 2021, le taux de chômage des femmes est de 14,1% contre 11,4% pour les hommes par exemple.

La dégradation des structures du marché du travail aura des effets à long terme sur le revenu des ménages. En effet, cette situation entraîne une destruction du capital humain avec l'obsolescence des qualifications des personnes sans emploi, ce qui accroît leurs difficultés à retrouver un emploi avec une rémunération et une qualification comparable à celles qu'elles avaient auparavant.

Contrastant avec les progrès enregistrés dans l'amélioration du niveau de vie, la crise sanitaire a entrainé une progression de la pauvreté

La pauvreté a progressé avec la crise sanitaire. En 2020, plus de 10 millions de personnes sont considérées comme pauvres, soit 12,2% de la population et, surtout, 3 millions de plus qu'en 2019, effaçant ainsi 7 années d'amélioration du niveau de vie, malgré les mesures mises en œuvre par le gouvernement : distribution d'une aide en espèces de 1000 TRY (environ 113 EUR) à 2,1 M de ménages pauvres et lancement d'une campagne d'assistance sociale et de solidarité afin de collecter des fonds (62 M EUR) pour aider les ménages dans le besoin. Sans ces mesures la Banque mondiale estime que 5,2 millions de personnes supplémentaires auraient basculées dans la pauvreté, portant le nombre de pauvres à 17,4% de la population. Par ailleurs, la crise sanitaire a dégradé la situation financière des classes moyennes : 2,5 millions de personnes seraient ainsi considérées comme « vulnérables ».

Les inégalités de revenus se sont accrues. Le Centre pour l'intégration en Méditerranée note que les inégalités de revenu ont sensiblement augmenté depuis 2018 : le coefficient de Gini s'élève ainsi à 0,450 en 2020, contre 0,404 en 2018, soit une augmentation de près de 5 points en deux ans. Cette progression efface les gains enregistrés dans la réduction des inégalités depuis le début des années 2000 (le coefficient de Gini était alors de 0,46), Dans le même ordre d'idées, l'indice de l'écart de pauvreté (écart entre le niveau de revenu des ménages pauvres et le seuil de pauvreté) devrait progresser de 26,4 % à 43,9 % sous l'effet de la pandémie, reflétant ainsi une aggravation de la pauvreté, ce qui nécessitera un effort financier d'autant plus important pour la réduire : 10 Mds EUR (environ 1,6 % du PIB) seraient ainsi nécessaire pour ramener le revenu des ménages pauvres au niveau du seuil de pauvreté.

La crise sanitaire a fragilisé la situation, déjà précaire, des réfugiés, des jeunes et des personnes ne bénéficiant pas des aides du gouvernement

La situation des réfugiés sous protection temporaire s'est détériorée significativement. Déjà défavorisés avant la crise (800 000 réfugiés syriens travailleraient de manière informelle et les revenus des travailleurs syriens seraient inférieurs au salaire minimum), 41% des réfugiés ont perdu leurs revenus à cause de la fermeture des entreprises, 18% ont été licenciés et 12% n'ont pas réussi à trouver un travail. Dans le même ordre d'idées, la Commission européenne estime que 69% des réfugiés bénéficiaires du fond de sécurité social d'urgence ont perdu leur emploi (93% étaient les seuls à travailler dans leur famille) et, selon l'ONU, jusqu'à 80% des ménages syriens ont perdu leur emploi ou enregistré une baisse de leur revenu. In fine, au moins 1,8 M de Syriens sous protection temporaire vivent en dessous du seuil de pauvreté en Turquie, dont 280 000 dans l'extrême pauvreté. 81 % des réfugiés auraient perdu l'accès aux besoins de première nécessité, 59% à la nourriture et 37% aux produits d'hygiène. À cette dégradation de la situation matérielle des réfugiés, s'ajoute un accroissement des inégalités et des violences dont ils sont victimes : 31% des enfants réfugiés n'ont pas accès à l'éducation en ligne et les

violences conjugales, les mariages précoces et les autres formes d'exploitation progressent nettement.

Malgré les aides financières apportées par la Communauté internationale, la situation des réfugiés reste très précaire. L'UNHCR a mobilisé ainsi une aide financière d'urgence destinée à venir en aide à près de 200 000 réfugiés supplémentaires en Turquie et l'UE a alloué 531,7 M EUR supplémentaires à l'AFD au titre du financement des projets humanitaires en 2020 dont 485 M EUR dédiés à l'éducation (TMC) ainsi qu'au financement du filet de sécurité sociale d'urgence (ESSN) aux réfugiés syriens jusqu'en 2022. Malgré cela, avec les restrictions mises en œuvre pour circonscrire la pandémie, la situation des réfugiés pourrait être sous-évaluée. Ainsi, l'ICMPD (International Centre for Migration Policy Development) note qu'elle a dû restreindre ses capacités d'enregistrement, de détermination du statut de réfugié et de réinstallation d'avril à août 2020. Par ailleurs, la détérioration du système de santé et la propagation du virus en Syrie pourrait entrainer un nouvel afflux de réfugiés vers la Turquie contribuant à détériorer encore d'avantage la situation matérielle de cette communauté.

La capacité des jeunes à entrer sur le marché du travail sera plus difficile. Le risque de déscolarisation est réel car au moins 4 M d'élèves n'ont pas accès à l'enseignement à distance (couverture par internet perfectible, coûts des appareils élevé, etc.) et n'ont pu ainsi bénéficier des enseignements diffusés en ligne durant une grande partie de l'année 2020. Le risque de déscolarisation pourrait être bien plus élevé dans les familles rurales, défavorisées ou réfugiées : une partie des élèves pourrait ne plus reprendre le chemin de l'école en raison du trop grand retard accumulé ou parce qu'ils doivent contribuer aux revenus de leurs familles, fragilisées par leur exclusion du marché du travail

Outre les difficultés liées à l'enseignement à distance et leurs difficultés accrues à trouver un emploi, les étudiants doivent faire face à une paupérisation croissante. Ainsi, 5 millions d'étudiants seraient endettés auprès de l'Agence nationale du crédit et des dortoirs (KYK) et 300 000 étudiants seraient poursuivis par leurs créanciers pour ne pas avoir pu rembourser leur dette et leurs biens saisis, ce qui accroît les difficultés pour leur entrée dans la vie active.

Une partie importante de la population ne bénéficie pas des aides financières. Les personnes exerçant une activité non déclarée, les travailleurs indépendants, les travailleurs familiaux non rémunérés et les travailleurs immigrés ne sont pas éligibles aux aides mises en œuvre par le gouvernement en réponse à la crise sanitaire. Or, le secteur informel représenterait 35% du PIB et 9 millions de personnes et le travail non déclaré est très largement pratiqué dans certains secteurs d'activité où les conditions de travail sont traditionnellement rudes : ainsi dans le secteur agricole, 18,2% des emplois, soit 5,1 millions de personnes, ne seraient pas déclarés alors que les faibles rémunérations et le travail temporaire ou saisonnier sont déjà fréquents. Malgré les revendications syndicales (dont celles de la TÜSIAD, représentant les employeurs), aucun mécanisme de compensation des pertes de revenu et d'allègement des conditions d'accès à l'allocation chômage n'a été mis en œuvre à ce jour pour pallier la perte de revenus de ces catégories d'actifs.

La rentabilité du secteur bancaire turc en 2020

En 2020, les banques turques ont enregistré un profit agrégé de 58,5 Mds TRY, en hausse de 19,3% par rapport à 2019. Cette hausse a été principalement tirée par la forte accélération de la croissance des crédits dans un contexte de diminution du coût de la ressource, grâce à une politique monétaire expansionniste mise en œuvre par la Banque centrale. Malgré cette progression des bénéfices, la rentabilité du secteur peut être jugée insuffisante en raison des faiblesses structurelles du marché du secteur bancaire alors que le coût du risque progresse vivement.

Une hausse des profits principalement portée par la vive accélération de la distribution de crédit dans un contexte de baisse du coût de la ressource

Le secteur bancaire a enregistré un profit cumulé de 58,5 Mds TRY en 2020 contre 49 Mds TRY l'année précédente, une hausse résultant principalement de deux facteurs. Le premier est un effet volume lié aux mesures mises en œuvre pour relancer l'activité et pallier l'impact de la crise sanitaire sur la croissance. Les mesures réglementaires (ratio d'actifs à compter du mois d'avril 2020 et modifications apportées au calcul des réserves obligatoires) ont exhorté les banques à accroître leur portefeuille de prêts tandis que le plafond d'interventions accordées par le Fonds de Garantie des Crédits (KGF) était porté de 250 Mds TRY (32,5 Mds EUR) à 500 Mds TRY (65 Mds EUR) et que le capital des trois principales banques publiques était augmenté de 3 Mds USD, leur procurant ainsi des marges de manœuvre supplémentaires pour accroître leur portefeuille de prêts. In fine, le volume des crédits a progressé de 35% (42% s'agissant du portefeuille de prêts des seules banques publiques) en 2020.

Le deuxième facteur est un effet prix. La Banque centrale a mené une politique monétaire accommodante en diminuant ses taux d'intérêts directeurs de 300 pdb. D'une part, cela a permis de stimuler la demande de crédits - les taux moyens des prêts à la consommation et commerciaux sont respectivement passés de 14,6% et 11,8% en janvier 2020 à 10,7% et 9,7% au milieu de l'année dernière. D'autre part, cela a abaissé significativement le coût de la ressource, les charges d'intérêts reculant de 19% en un an (le taux de rémunération des dépôts, lesquels forment 56% des ressources des établissements de crédits, est passé de 19,3% en 2019 à 10,4% en 2020). Les banques ont ainsi tiré parti de cette diminution du coût de leurs ressources. En effet, grâce à une maturité significativement plus faible de leurs ressources comparée à celle de leurs emplois, la diminution des revenus d'intérêts (passés de 10,1% à 8% des actifs) a été plus que compensée par celle des charges d'intérêts (lesquelles ont reculé de 2,3 points, passant de 6,2% à 3,9% des actifs moyens) permettant à la marge nette d'intérêts de progresser de 3,9% en 2019 à 4,1% des actifs moyens en 2020. Le redressement de la marge d'intérêts a été plus sensible durant le premier semestre. En effet, à partir de la fin de l'été, le retrait des stimuli monétaires et réglementaires (hausse de 875 pdb des taux directeurs, réorientation de la politique monétaire par l'ancien Gouverneur Naci Ağbal) ont de nouveau entraîné une hausse du coût de la ressource plus rapide que celle des revenus tirés des prêts, la différence de maturité entre les emplois et les ressources ayant un impact négatif dans la phase de remontée des taux d'intérêts. La marge d'intermédiation est ainsi passée de 4,5% au 1er semestre à 4,1% au 2ème semestre.

Les charges restent contenues. In fine, la progression de 32% des revenus nets d'intérêts (soit 52 Mds TRY) explique la plus grande partie de l'augmentation des bénéfices. Dans une moindre mesure, la maîtrise des charges a également participé à l'amélioration des résultats. En premier lieu, les charges d'exploitation restent sous contrôle, et ce en dépit de l'augmentation des rémunérations des salariés, lesquelles sont directement indexées sur l'inflation enregistrée l'année précédente (la dérive des prix à la consommation était de 12% en 2019) : elles représentaient 44,9% des revenus et 1,8% des actifs en 2020 contre 50,7% et 2% respectivement l'année précédente. En deuxième lieu, même si le montant des provisions a progressé de 22% en un an, le coût du risque a diminué de 0,1 pp, passant de 1,9% à 1,8% des actifs, ce qui s'explique par les mesures visant à retarder le passage en créances « fragiles » et par les mécanismes mis en œuvre pour limiter l'effort de provisionnement (garanties apportées par l'Etat via le KGF, prise en compte d'un taux de change plus favorable pour les banques pour le provisionnement des créances en devises, etc.). Enfin, la vive progression des prêts a mécaniquement joué sur l'image de la qualité du bilan des banques : le taux de créances douteuses a diminué de 5,36% en 2019 à 4,08% en 2020. Les mesures de tolérances accordées par le superviseur auraient eu un effet limité toutefois : sans ces mesures, le taux de créances douteuses aurait été de 5,37%.

La rentabilité des banques turques continue de diminuer. La rentabilité des actifs n'atteint que 1,10% contre 1,17% un an plus tôt, son niveau le plus faible depuis au moins 2008, et la rentabilité des fonds propres, également à son plus faible niveau depuis 2008, ne reste stable, par rapport à celle enregistrée en 2019 (10,71% contre 10,73% l'année dernière), que sous l'effet d'une augmentation sensible de l'effet de levier, lequel progresse de 9,15 à 9,70, son niveau le plus élevé de la décennie.

La structure du marché bancaire turc freine la rentabilité des acteurs

La concurrence entre les banques entraine une pression croissante sur leur rentabilité. Premièrement, parce que le paysage bancaire est morcelé. La part de marché de la banque la plus importante, Ziraat Bankasi, n'est que de 15% et sept établissements ont une part de marché supérieure à 7,5%, une situation stable durant la décennie écoulée. Au surplus, l'indice Herfindahl-Hirschmann est non seulement inférieur à 1000, caractérisant un secteur peu concentré, mais il a diminué structurellement depuis 2010, reflétant une intensification de la concurrence.

Deuxièmement, parce que la part des banques publiques dans le paysage bancaire turc a régulièrement progressé au détriment de celle des banques privées : sur la décennie écoulée, les premières ont gagné 11,6 pts de parts de marché tandis que les secondes en perdaient 21. Or, la performance économique des banques publiques, malgré des charges d'exploitation et un coût du risque mieux contenus, est structurellement plus faible que celle des établissements privés et des banques étrangères, tirant à la baisse la rentabilité de l'ensemble du secteur.

Les profits sont orientés à la baisse. En dix ans, la rentabilité de l'activité a été divisée par deux, passant de 2,4% en 2010 à 1,1% des actifs en 2020. Cette tendance résulte principalement d'une baisse structurelle des revenus hors revenus d'intérêts (les

commissions et autres revenus nets représentaient 2,2% des actifs en 2010 et seulement 0,9% des actifs en 2020) et d'une hausse sensible du coût du risque (passé de 0,7% des actifs en 2010 à 1,8% en 2020), plongeant la marge de revenus ajustée du risque (les revenus d'intérêts sont restés stables sur la période) à 3,1% en 2020, contre 4,8% au début de la décennie. Par ailleurs, sans rupture importante du modèle économique, les charges d'exploitation n'offrent plus qu'une marge de manœuvre limitée pour améliorer la rentabilité. Ainsi, les actifs ont été multipliés par 2 depuis 2016 et cette progression s'est accompagnée d'une augmentation sensiblement équivalente des charges d'exploitation.

La rentabilité des fonds propres diminue. Pour l'ensemble du secteur bancaire, elle atteint 10,71% contre 18,02% au début de la décennie. Si elle peut être jugée encore confortable, notamment en comparaison de celle enregistrée dans les pays occidentaux, la rentabilité des fonds propres est faible du point de vue d'un investisseur étranger. Premièrement, parce qu'elle est à la fois inférieure à la rémunération offerte par des obligations d'État à 10 ans (12,93% à la fin de l'année 2020, et 19,23% à la fin du mois de mars 2021), inférieure à la dérive des prix à la consommation (16,2% au mois de mars 2021, en g.a) et, surtout, elle se rapproche, voire est devenue inférieure (en fonction des modèles de calcul choisis) au coût du capital. Deuxièmement, parce que la dépréciation continue de la monnaie locale (la TRY a perdu plus de 40% de sa valeur face à l'euro en 2020) a un impact mécanique négatif sur la valeur des profits et des participations, ce qui pourrait réduire d'autant plus l'appétence des banques étrangères pour le marché bancaire local.

Le profil de rentabilité des banques publiques et privées diverge de plus en plus

La rentabilité tirée de l'exploitation est significativement plus faible que celle des banques privées. Même si la marge d'intermédiation s'est redressée plus rapidement cette année (elle a progressé de 24 pdb dans les banques publiques contre 17 pdb dans les banques privées), les banques publiques pâtissent toujours d'un coût de la ressource plus élevé que celui enregistré dans les banques privées. Cette tendance s'est amplifiée durant la dernière décennie. Ainsi, alors que la marge nette d'intérêts dans les banques publiques était supérieure à celle des banques privées durant la première moitié de la décennie (respectivement 3,7% et 3,5% en moyenne), ce rapport s'est inversé durant la deuxième moitié (respectivement 3,4% et 4,2% en moyenne), en raison principalement d'une capacité des établissements privés à mobiliser des ressources à un coût moins élevé. L'écart entre la marge nette d'intérêts des banques publiques et celle des banques privées s'est creusé année après année. Dès lors, la marge nette d'intérêts des banques publiques demeure inférieure à celle des banques privées : 3,4% contre 4,5% des actifs moyens respectivement, en 2020.

Dans le même ordre d'idées, le modèle de développement des banques publiques apparait moins sophistiqué dans la mesure où les revenus hors intérêts sont deux fois plus faibles que dans les banques privées durant la décennie passée. Malgré un durcissement de la législation, la facturation de commissions et frais, sur les moyens de paiement par exemple, reste donc un axe de profits important pour les banques privées, une stratégie qui a été beaucoup moins poussée dans les banques publiques.

Depuis 2018, la rentabilité des banques publiques est devenue inférieure à celle des banques privées. La rentabilité des actifs (ROA) est devenue structurellement plus faible dans les banques publiques : alors qu'elle était supérieure de 0,1pp à celle des banques privées en 2017, elle est devenue inférieure de 0,4 pp en 2020, en raison d'une moindre capacité à générer des revenus et ce malgré des charges d'exploitation et un coût du risque moins élevé que dans les banques privées. La diminution de la rentabilité des actifs (ROA) a un impact mécanique sur la baisse de la rentabilité des fonds propres (ROE) : le ROE des banques publiques est devenu inférieur à celui de leurs homologues du secteur privé depuis 2019 et ce malgré une hausse très sensible de l'effet de levier (passé de 8,81 en 2016 à 11,15 en 2020 contre 9,05 et 8,46 dans les banques privées).

Point d'étape sur les activités de l'Azerbaidjan Investment holding (AIH), chargé d'améliorer la gestion des entreprises publiques azerbaïdjanaises

Le président de la République d'Azerbaïdjan a créé par un décret du 7 août 2020 l'Azerbaijan Investment Holding (AIH), chargé d'améliorer la gestion des entreprises publiques azerbaïdjanaises pour le compte de l'Etat. L'AIH a notamment pour ambition d'améliorer la transparence et l'efficacité des programmes d'investissement des entreprises publiques, d'accroître leur compétitivité et de les préparer à une privatisation partielle ou totale. Les principales informations sur le fonctionnement de l'instance centrale de l'AIH, la composition de son équipe dirigeante et les entreprises

placées sous sa tutelle sont disponibles dans le n° 91 de Lumière Turquoise (janvier 2021).

Création de conseils de surveillance au sein des grandes entreprises publiques placées sous la tutelle de l'AIH

Depuis le début de l'année 2021, l'AIH crée progressivement des conseils de surveillance au sein des entreprises publiques qui sont passées sous sa tutelle en novembre 2020. Ainsi, trois séries d'ordonnances présidentielles les 23 janvier, 22 février et 30 mars 2021 ont précisé la composition de ces conseils au sein des grandes entreprises publiques azerbaïdjanaises chargées de l'exploitation des ressources naturelles, de la logistique et des transports. Sur les 22 entités placées sous la tutelle de l'AIH, 8 disposent à ce jour d'un tel conseil de surveillance.

Le ministre de l'Economie préside le conseil de surveillance de la compagnie pétrolière SOCAR, tandis que les deux vice-ministres de l'Economie chapeautent la société minière AzerGold, la compagnie de bus de Bakou et le métro de Bakou. Le ministre des Transports préside ces nouvelles structures au sein de la compagnie aérienne AZAL et de la société des chemins de fer ADY. Au-delà du rôle déterminant des présidents des conseils de surveillance, les entités dont proviennent les autres membres de ces conseils permettront de prendre en compte les intérêts de ces structures dans la future gouvernance des entreprises d'Etat. Les conseils rassemblent ainsi généralement des représentants des ministères de l'Economie et des Finances ainsi que d'un ministère sectoriel ; le directeur exécutif de l'AIH, seul membre de l'équipe dirigeante de cette instance non issu du gouvernement azerbaïdjanais mais du secteur privé, siège au conseil des entreprises pesant le plus sur le budget de l'Etat (SOCAR, AZAL, ADY).

Le rythme adopté depuis janvier annonçant la composition de nouveaux conseils de surveillance chaque fin de mois est appelé à se poursuivre. Parmi les entreprises dont les conseils restent à composer, on retrouve les opérateurs publics dans les secteurs de l'eau, de l'électricité, du chauffage et des déchets. Les tarifs de l'eau et du carburant ayant été relevés par décision administrative en début d'année, les observateurs azerbaïdjanais seront particulièrement attentifs aux conséquences de ces nouvelles structures de gouvernance sur le prix des autres services publics. Pour rappel, l'AIH entend réduire la dépendance de ces opérateurs aujourd'hui déficitaires au budget de l'Etat.

Nouveaux circuits décisionnels au sein des grandes entreprises publiques

Les chartes des conseils de surveillance de l'AIH au sein des entreprises publiques suivent le même modèle et esquissent un nouveau mécanisme de prise de décision impliquant les conseils de surveillance de chaque entreprise, l'instance centrale de l'AIH et le président de la République.

Le président de la République peut ainsi dissoudre ou réorganiser les activités des entreprises publiques, ainsi que nommer et révoquer les membres de leur équipe dirigeante, au niveau du conseil de surveillance comme du conseil d'administration. Conjointement avec l'AIH, le président de la République approuve les versements annuels du budget de l'Etat aux entreprises publiques, le partage de leurs pertes ou profits le cas échéant, ainsi que leur politique de dividendes et d'émission d'obligations. Le président de la République et l'équipe dirigeante de l'AIH décident de la conclusion de toute transaction supérieure ou égale à 5% des actifs de l'entreprise publique concernée, sur la base des recommandations émises par le conseil de surveillance de l'AIH au sein de cette dernière.

Dans un délai de six mois, l'équipe dirigeante de l'AIH effectuera à l'intention du président de la République une évaluation des résultats de chacune des entreprises sous sa tutelle dans les domaines juridique, financier, fiscal et commercial. L'AIH pourra ensuite, le cas échéant, proposer une nouvelle charte et une nouvelle structure pour chacune de ces entités.

Au sein même des entreprises publiques, l'étendue des compétences des conseils de surveillance de l'AIH nécessitera une coordination étroite avec les conseils d'administration existants. Sont ainsi soumis à l'approbation des conseils de surveillance la stratégie de développement à long terme des entreprises publiques, l'ensemble de leurs coûts et revenus, ainsi que la conclusion de toute transaction en deçà de 5% de la valeur des actifs de la société concernée. Les conseils de surveillance de l'AIH doivent également donner leur accord à toute privatisation des actifs des entreprises publiques.

Dans la pratique, la création de l'AIH et des conseils de surveillance au sein des entreprises sous sa tutelle ont une incidence sur toutes les transactions effectuées par ces dernières, posant avec une acuité nouvelle la question de l'identification des financements nécessaires au règlement des services et investissements réalisés ou prévus. Les premières réunions de travail de ces conseils n'ont pas encore fixé de directives claires en matière de dépenses, retardant les décisions de décaissement.

Le site internet de l'AIH a été lancé en avril, rassemblant l'ensemble des décrets et ordonnances présidentiels encadrant ses activités ainsi que la composition et les chartes des conseils de surveillance des entreprises publiques. L'AIH y publie également des communiqués succincts sur ses activités et sur le déroulé des réunions des conseils de surveillance nouvellement formés au sein des entreprises publiques. Le site n'est pour l'instant disponible qu'en langue azerbaïdjanaise (http://aih.gov.az/).

STRATÉGIES SECTORIELLES

La stratégie industrielle de la Turquie à l'épreuve de ses fragilités structurelles

Les images du Président Erdoğan au volant d'un prototype de voiture électrique illustrent la volonté des autorités turques d'accélérer le développement industriel du pays. Les plans successifs de développement présentés par le gouvernement insistent sur la stratégie d'indigénisation de la production industrielle, notamment autour de produits emblématiques, de l'indépendance nationale en matière de défense ou de la substitution aux importations. Cette ambition de renforcement de la base industrielle du pays et de turquisation de l'économie fait néanmoins face à certains freins structurels.

Une stratégie visant à réformer le modèle de développement du pays et répondant à plusieurs objectifs

Accroître la part de l'industrie manufacturière dans la richesse nationale. Ainsi, en 2023, elle devrait contribuer à hauteur de 21% à la formation du PIB contre 18,8% actuellement. Cette stratégie repose notamment sur le développement d'une base industrielle dans de nouveaux secteurs de pointe : automobile, avec la création d'une industrie nationale autour du consortium TOGG (projet de voiture électrique dont les premières livraisons pourraient débuter dès la fin de l'année 2022), défense, avec une BITD turque qui s'appuie dorénavant sur 7 entreprises figurant parmi les 100 premiers acteurs mondiaux et proposant un ensemble de matériels diversifiés (chars, drones, hélicoptères, etc.), spatial, avec la création d'une industrie de pointe développée localement (satellites, fusée à propulsion hybride, etc.). Les secteurs de la pétrochimie, de la pharmacie ou de l'électronique constituent également des secteurs prioritaires pour diversifier le tissu industriel.

Assurer l'indépendance industrielle du pays et substituer les produits importés. Ainsi, dans le secteur automobile, le taux de localisation des véhicules produits par TOGG passerait de 51% à 66% trois ans après le début de la production tandis que le ratio d'autonomie du secteur de la défense turque passerait de 65% en 2018 à 75% en 2023. Cette stratégie vise également à diminuer les importations et augmenter les exportations : la part des secteurs prioritaires dans les exportations passerait ainsi de 37,9% en 2018 à 46,3% en 2023 et les exportations de 181 Mds USD en 2019 à 214 Mds USD en 2023. In fine, cette politique vise à rééquilibrer les comptes courants, structurellement déficitaires, et dont le financement fragilise la position extérieure du pays.

Intégrer la base industrielle turque à de nouvelles chaînes de valeur. Au-delà des effets d'annonce de projets dont la pertinence économique et la faisabilité technique suscitent des doutes, l'objectif est de bâtir une légitimité sur des secteurs de haute technologie afin de se positionner en tant que fournisseur des grands groupes internationaux et intégrer ainsi les nouvelles chaines de valeur. L'ambition affichée est d'être en mesure de proposer un contenu technologique comparable à celui des pays développés mais à un prix de pays émergent.

Une politique industrielle qui s'appuie sur une large boîte à outils

Une mobilisation de tous les acteurs locaux en faveur du développement de l'industrie. Les institutions financières locales sont mobilisées pour accélérer la distribution de crédits, le ministère de l'Industrie déploie un programme de soutien à destination du secteur manufacturier organisé sur un mode projet qui prend la forme d'incitations (exemptions fiscales, soutien à l'emploi et à l'investissement, etc.) priorisant un nombre limité d'investissements productifs dans des domaines considérés comme stratégiques (une vingtaine par an) et le ministère du Commerce a mis en place des zones industrielles et zones franches proposant des conditions d'accueil favorables. Tout récemment, un nouveau comité sur l'industrialisation chargé de structurer la stratégie industrielle a été mis en place. Sous l'autorité directe du président Erdoğan, cette instance doit orienter les investissements et les soutiens financiers vers les secteurs où la production locale est insuffisante, fixer les priorités en matière de développement technologique et de production manufacturière, intervenir dans les changements d'actionnariat pour assurer la continuité de la production d'entreprises stratégiques et encourager, si nécessaire, les fusions d'entreprises.

Des conditions d'accès au marché poussant les entreprises étrangères à localiser leur production en Turquie : pressions en matière de localisation (ex : menace de déremboursement concernant les médicaments), pratiques d'attribution des marchés publics (voir infra), exigences de transfert de technologie (notamment dans le secteur de la défense), etc.

Cette stratégie industrielle se heurte néanmoins à des freins structurels

Le développement industriel est fragilisé par des politiques publiques inadaptées. D'une part, l'Etat a longtemps centré sa stratégie industrielle sur les grandes entreprises, lesquelles bénéficient de la plupart des incitations fiscales et d'un accès facilité au crédit au détriment des PME. Dès lors, l'innovation demeure portée par quelques grands acteurs (Arçelik, Vestel, Türkcel, etc.), comme en témoigne leur part prépondérante dans les brevets déposés. Or, le manque de flexibilité de ces entreprises limite significativement leur résilience aux crises et leur capacité d'adaptation. Le niveau de R&D, qui ne représente que 1,06% du PIB en 2019, est faible et repose sur un nombre limité d'acteurs. D'autre part, les lacunes de la politique industrielle menée ces dernières années (plans d'action non coordonnés entre ministères ou agences gouvernementales, multiplication des mesures incitatives, centralisation de la prise de décision, etc.) ont limité leur efficacité. En outre, les efforts en matière de compétitivité ont été insuffisants, significativement limités ces dernières années par la progression des salaires à un rythme bien supérieur à celui de la productivité.

Le développement des capacités industrielles de la Turquie sur des domaines à plus forte valeur ajoutée dépend en grande partie des investissements étrangers (IDE), grâce aux transferts de technologie. Or, ils diminuent structurellement et ont été ramenés, en 2020, à leur plus faible niveau depuis au moins 15 ans (7,8 Mds USD en 2020 contre 20,2 Mds USD en 2006). Cette diminution reflète la méfiance accrue des investisseurs étrangers face à la recrudescence des risques politiques, géopolitiques et économiques de la Turquie.

L'émergence d'un écosystème d'innovation est freinée par un exode des talents. De nombreux étudiants et diplômés quittent définitivement leur pays, en raison de la dégradation de la situation politique, des tensions sur le marché de l'emploi et du faible niveau des salaires (en 2019, le salaire annuel moyen d'un diplômé de l'enseignement supérieur s'élève à 51 888 TRY, soit 5 800 EUR). Le départ d'une main d'œuvre jeune et qualifiée (ingénieurs, etc.) réduit significativement la capacité d'innovation et la productivité du pays.

Quelles ambitions pour le secteur spatial en Turquie ?

Le secteur spatial turc se fonde traditionnellement sur les entreprises nationales de défense, les centres de recherche et les récents programmes miliaires. Le programme spatial national, élaboré par l'agence spatiale turque et présenté en février 2021, marque l'accélération des ambitions du pays en matière d'accès autonome à l'espace, d'indépendance technologique et d'indigénisation de la production.

Le programme spatial turc, présenté en février 2021, avance des objectifs ambitieux

La création de l'agence spatiale turque marque l'accélération des ambitions du pays. Créée en décembre 2018, l'agence spatiale turque (TUA), subordonnée au ministère de l'Industrie, coordonne les actions académiques, commerciales et institutionnelles en matière aérospatiale et permet à la Turquie d'accroitre sa visibilité auprès de la communauté internationale, notamment dans le cadre de coopérations. Sa création, évoquée dès 2002, traduit la volonté de l'Exécutif d'accélérer l'émergence d'une industrie spatiale indépendante (portée par la défense, grâce à la large BITD turque), fondée sur la production de technologies propres et la montée en compétences de l'industrie locale, et de structurer l'architecture institutionnelle du secteur (le Département de l'aviation et des technologies spatiales du ministère des Transports a été supprimé et une partie du budget de Tübitak-Uzay et de la Direction générale de l'aviation civile a été transférée vers l'agence).

Le programme spatial national vise à combler le retard de la Turquie sur la scène internationale. Présenté en février 2021 par le Président Erdoğan, le programme spatial national, élaboré par l'agence spatiale et d'un coût estimé à 1,1 Md USD, constitue le premier cadre d'action du pays en la matière. A l'horizon 2023, il fixe plusieurs objectifs audacieux (production locale de satellites et de fusées, envoi autonome de scientifiques turcs sur la lune d'ici 2028, développement d'un système de positionnement et de géolocalisation, développement des capacités d'observation spatiale, construction d'installations de lancement, création de zones dédiées au développement de technologies spatiales, etc.) qui, au-delà de l'effet d'annonce et des doutes entourant leur faisabilité technique, témoignent de la volonté de la Turquie de rattraper son retard sur

la scène spatiale et de faire de l'aérospatiale un pilier de la stratégie d'indigénisation de la production industrielle.

Le secteur aérospatial turc présente des capacités industrielles encore modestes

L'indigénisation de la production de satellites tarde à se confirmer. Jusqu'à présent, la fabrication des satellites turcs reposait sur les constructeurs étrangers (principalement européens) : Göktürk-1 (lancé en 2016, destiné à l'usage civil et militaire) a été conçu par Telespazio tandis que Türksat-5A (lancé en janvier 2021 par une fusée SpaceX) et Türksat-5B (lancement prévu à la fin de l'année 2021) sont fabriqués par Airbus D&S. Cela étant, le contenu local de la prochaine génération de satellites est amené à augmenter : Göktürk-3, destiné à l'observation et dont la mise en orbite n'est pas prévue avant 2022, est fabriqué localement (TUSAŞ, Aselsan et Tübitak-Uzay) tandis que Türksat-6A, dont la mise en orbite est prévue en 2022, est présenté comme le premier satellite turc de télécommunication produit localement (par TUSAŞ, Aselsan et Tübitak-Uzay qui sous-traitent toutefois certaines parties à des opérateurs étrangers). Par ailleurs, la Turquie entend accélérer la fabrication domestique de micro et nano-satellites, principalement destinés à un usage militaire (« Kılıçsat » développé par Aselsan, Gümüş et Meteksan, « Lagari » et « Pirisat » développés par STM).

La Turquie entend augmenter son empreinte internationale, jusque-là limitée. Les exportations turques d'engins spatiaux, d'instruments de navigation spatiale et de composants sont très modestes (moins de 1 Md USD par an). L'appareil exportateur turc est traditionnellement positionné sur d'autres types de biens, à plus faible valeur ajoutée. Cela étant, la présentation du programme spatial s'inscrit dans la lignée des ambitions industrielles du pays, qui entend bâtir une légitimité sur des secteurs de haute technologie afin de se positionner en tant que fournisseur de grands groupes internationaux et intégrer de nouvelles chaines de valeur. A ce titre, GSATCOM (joint-venture entre TUSAŞ et l'entreprise argentine INVAP, basée à Ankara) devrait livrer les premiers satellites (HTS) à l'Argentine en 2024.

La réussite des ambitions spatiales se heurte à de nombreux obstacles techniques et économiques

Le programme spatial est confronté à des obstacles techniques. D'une part, car les capacités de lancement de la Turquie sont quasiment inexistantes : dernièrement, le Falcon 9 de SpaceX a été privilégié par la Turquie, qui ne dispose pas de site de lancement, malgré un projet incertain en Somalie. Or, les systèmes de propulsions nécessitent la maitrise de technologies extrêmement complexes et couteuses à développer et, s'apparentant à du matériel militaire, la mise au point de moyens de lancement pourrait accroitre les tensions avec les Etats-Unis, surtout s'ils sont destinés à l'exportation (la Direction générale turque de l'armement, SSB, est sous le coup de sanctions américaines). D'autre part, car la Turquie n'est pas partenaire de la Station spatiale internationale et dépend des pays membres pour participer aux missions (la Russie a proposé d'embarquer des Turcs dans son vaisseau Soyouz). Enfin, car les ambitions turques interviennent dans un contexte fortement concurrentiel : le jour de la présentation du programme spatial turc, les Emirats arabes unis plaçaient une sonde en orbite martienne et, depuis 2018, au moins dix agences spatiales ont vu le jour.

Le financement des ambitions spatiales turques est incertain. D'une part, car le budget de l'agence spatiale turque apparait très limité au regard de ses objectifs ambitieux (environ 40 M USD, un niveau dérisoire par rapport aux autres agences spatiales). Le budget total dédié au secteur spatial est néanmoins plus élevé, disséminé entre entités gouvernementales et entreprises du secteur (par exemple, le budget dédié à l'entreprise DeltaV s'élève à 600 M USD). D'autre part, car le faible niveau de R&D en Turquie (1,06% du PIB en 2019), la dégradation des comptes publics turcs (déficit public de 4,9% du PIB en 2020) et la baisse structurelle des investissements directs étrangers (qui s'élèvent à 7,8 Mds USD en 2020, leur plus bas historique ces 15 dernières années) suscitent des doutes quant à la faisabilité économique du programme spatial turc, dont les détails budgétaires ne sont pas connus.

Incertitudes sur la saison touristique turque

Le tourisme, secteur essentiel de l'économie turque, reste, en Turquie comme ailleurs, fortement affecté par la covid-19. Après une année 2020 morose, les autorités de la 6ème destination mondiale tentent de mettre en place des conditions de nature à sauver la saison touristique 2021, mais les récents chiffres de contamination n'incitent pas à l'optimisme, tout comme la suspension des vols avec la Russie, principal pays pourvoyeur de touristes de la Turquie.

Un secteur essentiel de l'économie turque fortement affecté par la crise sanitaire…

En 2019, le tourisme avait enregistré des performances record en Turquie avec 51,7 M de touristes dont 45 % d'étrangers et 34,5 Mds USD de recettes (+16% par

rapport à 2018), en forte progression depuis le point bas de 2016 dû au contexte sécuritaire. Le pays était classé au 6ème rang des destinations touristiques mondiales en termes de visiteurs (13ème au niveau du revenu), Istanbul étant la 10ème ville la plus visitée au monde (10 M de touristes). Ils sont principalement originaires de Russie (14% du total), d'Allemagne (10%), de Bulgarie (5%), du Royaume-Uni (5%) et d'Iran (4%). La France est 12ème et les Européens représentent 45% du total.

La Turquie possède de nombreux atouts : souvent mise en avant, sa situation de carrefour entre les continents lui donne accès en 4h de vol à un bassin d'1 Md de personnes et lui permet de disposer d'une offre touristique diversifiée avec le tourisme de loisir en tête (60%), le tourisme familial (17%), d'affaires, suivi de celui de shopping. Le tourisme de santé connait quant à lui une très forte progression (multiplié par deux en 5 ans). Par ailleurs, le pays dispose de plusieurs compagnies aériennes nationales (Turkish Airlines, avec plus de 300 destinations, Pegasus et Sun Express).

En 2019, le tourisme contribuait indirectement à 13% du PIB et employait, directement ou indirectement, 8% des salariés. Il se distingue par de bas niveaux de rémunération et un fort recours aux contrats à temps partiel et aux saisonniers.

En 2020, la crise sanitaire et les restrictions de déplacement associées ont pesé sur le secteur qui a connu une baisse de 72% en volume, affichant 16 millions de touristes dont 12,7 M de visiteurs étrangers, avec le retour de la clientèle anglaise puis russe au cours de l'été. Les recettes se sont élevées à 12,6 Mds USD, soit une hausse des dépenses moyennes de 666 USD à 762 USD en 2020.

…malgré les mesures et les certifications mises en place

La série de mesures générales de soutien mises en place en mars 2020 pour atténuer les effets économiques de la crise sanitaire avait inclus le tourisme dans les secteurs en force majeure (suspension de la mise en place de la taxe d'hébergement dans l'hôtellerie jusqu'en novembre 2020, réduction de la TVA de 18% à 1% pour les vols domestiques, soutien spécifique à Turkish Airlines, etc.) et un paquet de soutien spécifique au tourisme, réclamé par les acteurs, a été annoncé en décembre 2020, prévoyant une aide financière de 10 Mds TRY avec la caution du Fonds de garantie de crédit (d'une maturité de 48 mois, avec un délai de grâce maximum de 12 mois).

Par ailleurs, le ministère de la Culture et du tourisme a lancé en juin 2020 une certification « safe tourism », destinée aux professionnels du tourisme et obligatoire pour les hôtels de plus de 30 chambres. Elle regroupe 4 thèmes principaux : « santé et sécurité des touristes », « santé et sécurité des salariés », « mesures prises dans les infrastructures » et « mesures prises pour le transport » et comprend 132 critères relatifs à la distanciation sociale et à l'hygiène (accueil des visiteurs dans les hôtels, formation du personnel, isolation en cas de maladie, etc.). Le ministère publie la liste des installations certifiées (environ 3 500 hôtels et 1 500 restaurants certifiés sur le site). Pour la saison touristique 2021, le pays a lancé le concept « d'îlots libres de Covid », communiquant sur le fait que, si la situation sanitaire à Istanbul se dégrade, les villes touristiques du sud sont plutôt épargnées.

Concernant les conditions d'entrée en Turquie, un test PCR négatif est obligatoire depuis le 30 décembre 2020. La campagne de vaccination a été lancée à la mi-janvier, tout d'abord avec le vaccin chinois Sinovac, et, depuis peu, BioNtech. A ce jour, plus de 11 M de personnes ont été vaccinées et les professionnels du tourisme y sont désormais éligibles d'ici la saison estivale.

Une saison touristique 2021 menacée par la 3ème vague

Le pays a connu différentes phases de fermetures des établissements touristiques au gré des différentes vagues de l'épidémie. Les restaurants et les hôtels avaient été fermés de mi-mars au 1er juin 2020, puis à partir du 20 novembre et jusqu'au 2 mars pour les restaurants, tout en autorisant la vente à emporter et la livraison. Les hôtels sont ouverts mais sont actuellement privés de la clientèle locale en raison du couvre-feu total instauré du 29 avril au 17 mai, dont sont néanmoins exemptés les touristes étrangers.

En 2021, le pays prévoyait d'accueillir 34 M de touristes, pour un revenu de 23 Mds USD, soit une baisse de 65%, tant en volume qu'en valeur, par rapport à 2019 (devenue l'année de référence du secteur). Le taux d'occupation moyen des hôtels ouverts était de 29% pour janvier 2021, soit une baisse de 53% en g.a, avec une diminution plus marquée pour Istanbul (60%, pour un taux d'occupation de 27%).

Si Istanbul est plus touchée, les destinations touristiques du sud affichent une certaine résilience. Le véritable enjeu est la saison touristique qui représente 85% du trafic international annuel. Cette saison qui s'étend habituellement de mai à octobre pourrait être décalée dans le temps en 2021.

Cependant, l'annonce de la suspension des vols du 15 avril au 1er juin entre la Turquie et la Russie, principal

pays pourvoyeur de touristes, pourrait coûter jusqu'à 1,5 Md USD et concerner 2 M de touristes russes, selon des représentants du secteur. En revanche, les autres destinations privilégiées par les Russes étant également fermées, une partie des réservations annulées (environ 500 000 à ce stade) pourraient se reporter dans le temps. Les performances de la saison dépendront aussi de l'éventuel retour de la clientèle anglaise (population largement vaccinée mais dont le gouvernement devrait classer les pays en fonction du risque sanitaire), dans un contexte où la dépréciation de la monnaie rend la Turquie attractive.

Si le secteur de la restauration anticipait début 2021 une saison touristique 2021 égale à 70% de celle de 2019, les prévisions sont désormais de 50% (légèrement supérieures à 2020 dont le résultat se situait à 40%). Une normalisation n'est pas attendue avant l'été 2022. Côté hôtellerie, le retour de la clientèle loisir sera plus rapide que celui de la clientèle business.

La force de la 3ème vague que connait actuellement la Turquie ne laisse rien présager de bon pour la saison touristique 2021, dont le début devrait être décalé à juin/juillet et dont le succès dépendra de l'effet des restrictions récemment mises en œuvre (couvre-feu total et restrictions de déplacement du 29 avril au 17 mai). De ceci dépendra le retour (ou non) des réservations des contingents prioritaires pour le pays (Russes, Anglais et Allemands). En tout état de cause, les objectifs 2021 tels qu'anticipés par les professionnels du secteur en début d'année semblent de plus en plus lointains depuis l'annonce de la suspension des vols entre la Turquie et la Russie, principal pays pourvoyeur de touristes. Compte tenu du poids de ce secteur dans le PIB turc (13%) et de son impact sur les comptes courants, son évolution ne manquera pas de demeurer un enjeu pour la Turquie. Le contexte de dépréciation de la monnaie locale accentue le besoin en devises tout en constituant un élément de compétitivité de la destination Turquie. Il faudra encore plusieurs mois pour que l'industrie touristique retrouve son potentiel, ce qui risque de peser sur la trésorerie des établissements.

L'accès des entreprises étrangères aux marchés publics en Turquie

Sur un marché où les investissements publics demeurent très importants (163 Mds TRY hors acquisitions directes – soit environ 16 Mds EUR en 2020), la part des entreprises locales dans les grands marchés publics reste très majoritaire et se situe généralement autour de 70-80% (en 2019, elle était de 75,5% correspondant à 4,745 Mds USD sur un total de grands contrats de 6,285 Mds USD).

L'importance des marchés publics dans l'économie turque

Une nouvelle loi (n°4734) portant sur les marchés publics est entrée en vigueur le 1er janvier 2003. Cette loi a été rédigée sous une double contrainte : le processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne et les accords de confirmation conclus avec le FMI afin de simplifier les procédures, renforcer leur transparence, élargir le champ d'application de la réglementation des marchés publics et créer une nouvelle instance, le Conseil des marchés publics. Depuis cette loi, l'importance des marchés publics dans l'économie turque n'a cessé de croître, avec notamment l'engagement de grands travaux d'infrastructures par le gouvernement AKP. Selon le rapport annuel 2020 des marchés publics réalisé par l'Administration des Marchés Publics, outre 9,4 Mds TRY de contrats passés en acquisition directe (sans appel d'offres), 163 Mds TRY (soit environ 16 Mds EUR) ont été attribués en 2020 dans le cadre du code des marchés publics, par l'Etat via 5 243 administrations pour un volume de 75,6 Mds TRY, par les municipalités pour 45,5 Mds TRY, et par les établissements publics de l'Etat ou des entreprises municipales pour 42 Mds TRY. Le volume des marchés publics représente ainsi une part croissante du PIB turc (2,6% en 2020).

Les investissements dans les transports et dans l'énergie apparaissent régulièrement en tête des dépenses publiques effectuées dans le cadre de marchés publics. Ainsi, 81 contrats ont été signés en 2019 dans le secteur des transports pour un total de 3,135 Mds USD. Dans le secteur de l'énergie, 34 contrats étaient signés pour un coût de 2,599 Mds USD.

Une réglementation et des pratiques contraignantes pour les entreprises étrangères

De fréquentes modifications du cadre réglementaire de la législation sur les marchés publics. La législation sur les marchés publics, pourtant votée pour se conformer aux directives européennes et créant une Autorité responsable des marchés publics, est en réalité loin de respecter l'acquis communautaire. Depuis l'adoption de la loi, de très nombreux amendements modifiant le champ d'application des appels d'offres et instaurant des exceptions ont été adoptés. De nombreux marchés ou institutions publiques ont alors été soustraits à cette réglementation, parfois au profit de lois sectorielles, ce qui complique le cadre juridique. Le secteur ferroviaire est, par exemple, particulièrement concerné. En 2020,

les contrats passés par le biais de la procédure d'exception représentaient 12,9% du nombre total de contrats de marchés publics et leur montant cumulé de 19,64 Mds TRY (11,4% du montant total des contrats de marchés publics).

Il existe, en outre, une possibilité de procédure négociée, dont les exigences peuvent être allégées. Dans ce cadre, notamment en cas de force majeure, la loi permet de passer un contrat sans obligation de publicité, en invitant au moins 3 sociétés à participer. En 2020, 28,76% des contrats de marchés publics ont été passés en utilisant la procédure négociée, pour un montant de 37,7 Mds TRY, soit 26,35% du montant total des contrats de marchés publics.

D'autre part, la loi prévoit la possibilité de réaliser des acquisitions directes, aux prix de marché. Si cette disposition inclut les achats en dessous de certains prix seuils (qui n'ont d'ailleurs cessé d'augmenter), elle régit également des situations où l'on considère que le produit ou le service ne peut être délivré que par une seule entité. Ce type d'achat n'oblige pas l'administration à publier un avis de marché, ni à constituer de commissions des appels d'offres ou à exiger de documents de qualification. En 2020, l'écrasante majorité des contrats (86,74%) a été conclue sur ce mode en acquisition directe, et ce même si cela ne représentait que 5,47% du montant total des marchés publics.

Une volonté de favoriser la production locale. La réglementation affiche une différenciation marquée selon la nationalité des soumissionnaires ou de leurs offres, en particulier dans les secteurs stratégiques. En effet, les soumissionnaires internationaux ne peuvent se porter candidats à un appel d'offres qu'au-delà de valeurs limites fixées. Par ailleurs, dans ce cas, un avantage de prix allant jusqu'à 15% peut être consenti par les autorités aux entités locales dans les appels d'offres de services et de travaux de construction. De même, un avantage allant jusqu'à 15% peut être accordé aux soumissionnaires proposant des produits locaux dans les appels d'offres de biens, le caractère local étant à la libre appréciation des autorités turques (qui délivrent des « certificats de produit national »). En outre, cette préférence est désormais obligatoire pour certains produits (notamment les produits industriels de moyenne et haute technologie). En 2018, selon les données de la Commission européenne, 43,75% des appels d'offres ouverts aux soumissionnaires internationaux ont vu l'avantage du prix domestique s'appliquer, en hausse par rapport au niveau enregistré en 2017 (37,46%), représentant 44% de la valeur totale des contrats.

Depuis 2015, le gouvernement mène une politique de co-localisation accentuée. En effet, la législation et les pratiques imposent de fortes contraintes de localisation pour de nombreux produits dans le secteur des transports (clauses de 25% minimum) et notamment dans le ferroviaire, allant jusqu'au-delà de 50% du montant du contrat. De même, le cadre général d'attribution de capacités installées des énergies renouvelables déterminé par le ministère de l'Energie et des Ressources naturelles incite à l'utilisation de produits locaux en leur faisant bénéficier de tarifs avantageux (7,3 USD/cents pour l'éolien et l'hydroélectricité, 10,5 USD/cents pour la géothermie, 13,3 dollars/cents pour la biomasse et le solaire).

Aides et subventions au secteur agricole en Azerbaïdjan

L'Azerbaïdjan, avec ses huit types de climat, présente un potentiel important pour l'agriculture et l'élevage. L'État a mis en place un dispositif de subventions et d'aides à l'agriculture pour valoriser ce potentiel, afin de renforcer l'autosuffisance du pays en produits agricoles de base mais également dans une perspective de développement des exportations. Ces mesures facilitent l'acquisition d'animaux et de matériels étrangers.

Bilan des aides et subventions 2020

En Azerbaïdjan, les organismes chargés de la mise en œuvre des aides à l'agriculture sont :

-le Conseil des subventions agraires, présidé par le ministre de l'Agriculture. Il définit chaque année les règles de calcul des différentes subventions.

-l'Agence de crédit et de développement agraire (AKIA) auprès du ministère de l'Agriculture. Elle verse les subventions et octroie les prêts bonifiés pour les projets agricoles et l'achat de moyens de production.

-l'entreprise publique « Aqroservis » OJSC, sous tutelle du ministère de l'Agriculture, est chargée de vendre aux agriculteurs des engrais à prix préférentiels.

En 2020, l'État a versé à 407 298 agriculteurs 235 M AZN de subventions pour différents types de cultures représentant une surface totale de 1,3 M hectares, soit environ 75% des terres cultivées. 19 000 producteurs de coton, de betterave à sucre et de tabac sec et humide ont par ailleurs touché 34 M AZN de subventions à la production. Les producteurs de semences ont vendu pour 75 000 tonnes de

marchandise et reçu des subventions à hauteur de 5,5 M AZN.

S'agissant de l'élevage, 16,6 M AZN ont été versés à 423 exploitants pour l'achat de 8758 animaux reproducteurs (bovins et ovins) et 6,7 M AZN de subventions ont été versés à 37 807 exploitants pour l'acquisition de 66 437 veaux par insémination artificielle. En outre, 22 185 apiculteurs ont reçu des subventions pour un total d'environ 5 M AZN.

Enfin, dans le domaine de l'équipement agricole, l'Agence de crédit et de développement agraire (AKIA) a financé l'achat de 7259 machines et matériels agricoles. Elle a également accordé des crédits bonifiés à 2993 exploitants agricoles pour un montant de 47,6 M AZN.

En 2020 de nouvelles règles ont été introduites : les subventions sont désormais accordées aux agriculteurs via le Système électronique d'information agricole (SEIA).

Aides et subventions prévues en 2021

Subventions aux cultures

3 types de subvention existent : selon la surface cultivée (i), la production agricole (ii) et la production de semences et porte-greffes (pieds) (iii).

(i) Calcul de la subvention selon la surface cultivée: on applique au montant de base (200 AZN/ha) un coefficient prédéfini par le Conseil des subventions pour chaque culture. Pour les coopératives de plus de 50 ha, le montant de base s'élève à 220 AZN/ha. À noter que pour certaines productions (maïs, par exemple) le montant de la subvention dépend de la période du semis.

Il existe également des subventions ponctuelles, versées en une fois, pour financer la plantation de nouveaux vergers intensifs pour certaines cultures fruitières : 11 000 AZN/ha pour les vergers de citronniers, 9 000 AZN/ha pour les vergers d'orangers et de mandarines, 5 000 AZN/ha pour les vergers de grenadiers sur un terrain dégradé et de faible qualité agronomique, 4 400 AZN/ha pour les vergers de noisetiers installés dans les terres vides du Fonds forestier, et les zones de piémont. En outre, l'État prévoit des subventions annuelles pour les vergers (intensifs ou autres), pour les vignobles et les exploitations de thé.

(ii) Les producteurs de coton, de tabac sec, de tabac frais et de betterave à sucre touchent des subventions assises sur la production : respectivement 100 AZN, 50 AZN, 5 AZN et 4 AZN pour chaque tonne livrée aux centres de collecte.

(iii) Pour percevoir des subventions, les producteurs de semences et porte-greffes (pieds) doivent être certifiés. La subvention est calculée non pas en fonction de la production, mais de la surface destinée à être plantée par l'acheteur, avec ces semences et pieds. La subvention est versée au producteur après la vente des semences à l'agriculteur, sur la base d'une norme définie par l'État.

Subventions à l'achat d'animaux reproducteurs et à la production de veaux par insémination artificielle

Le montant de la subvention s'élève à 60% de la valeur en douane de l'animal importé, ou s'il s'agit d'un animal provenant d'un élevage local, de la valeur estimée par l'une des sociétés d'évaluation agréées.

Il existe également un dispositif de prêt bonifié sur 3 ans pour faciliter l'acquisition de ces animaux. Pour en bénéficier, l'éleveur doit autofinancer au moins 25% de la valeur estimée des animaux. Le montant restant peut alors être financé par les banques accréditées. Si le prix de vente de l'animal dépasse la valeur estimée, l'excédent doit être financé par l'acheteur. L'agence AKIA recommande aux élevages locaux de ne pas dépasser 3 600 AZN et 3 300 AZN pour les prix de vente des bovins des races Simmental et Holstein.

L'État verse par ailleurs aux éleveurs 100 AZN pour chaque veau obtenu par insémination artificielle et 10 AZN pour la mise en production de chaque nouvelle ruche apicole.

Subventions à l'achat de matériel agricole

Le montant de la subvention à l'achat d'équipements agricoles est de 40% de la valeur en douane. Ces subventions ne sont pas plafonnées. L'agriculteur peut bénéficier de prêts sur 5 ans à taux zéro pour le reliquat. Pour cela, il doit financer lui-même au moins 20% de la valeur du matériel déterminée par l'une des sociétés d'évaluation agréées.

Crédits bonifiés pour les projets agricoles

AKIA propose des prêts bonifiés de 3 à 5 ans jusqu'à un plafond de 200 000 AZN pour financer les projets agricoles ainsi que jusqu'à un plafond de 1 M AZN pour l'achat de moyens de production agricole (matériel agricole, animaux reproducteurs etc.). La période de différé d'amortissement peut être de 12 à 24 mois, pendant laquelle l'entrepreneur ne paie que les taux d'intérêt et n'effectue aucun remboursement du principal. Cette règle ne concerne pas les prêt octroyés

pour l'achat des moyens de production agricole (matériel agricole, animaux vivants etc.) déjà subventionnés. Le taux d'intérêt annuel appliqué varie entre 2 et 12% (contre 15-20% sur le marché).

L'agriculture en Géorgie : un potentiel avéré malgré les nombreux défis à relever

La grande diversité géographique du pays fait de la Géorgie une terre à très fort potentiel pour la production agricole bien au-delà de la fierté nationale que constitue la viticulture. Pour autant, les erreurs passées ont longtemps obéré le potentiel d'un secteur clé qui renaît progressivement.

Un secteur trop longtemps ignoré par le gouvernement

Alors que la Géorgie contribuait à hauteur de 10% à la production agricole de l'URSS, le pays est devenu structurellement déficitaire depuis son indépendance avec des importations comprises entre 370 et 500 M USD par an depuis 2013.

Le pays reste exportateur d'ovins, de raisin et de vin. Il est autosuffisant pour les pommes de terre et les œufs mais doit importer les autres produits pour subvenir à ses besoins. Il ne produit ainsi que 22% de la farine et 42% de la volaille consommée localement.

L'erreur de la Géorgie a été de déréguler son marché agricole en adhérent à l'OMC en réduisant drastiquement ses droits de douane sans réciprocité : ses voisins de la CEI sont parmi les producteurs céréaliers les moins chers du monde alors que les exportations turques sont largement subventionnées rendant la production géorgienne non compétitive.

Le système d'irrigation n'a en outre pas été entretenu pour tomber à 40 000 ha de terres irriguées en 2012 (contre 400 000 durant la période soviétique). Le gouvernement envisage toutefois d'atteindre 200 000ha de terres irriguées à l'horizon 2025 avec le soutien des IFI's.

S'ajoute un enregistrement déficient du foncier agricole et un exode rural massif vers Tbilissi : seule 1% de la population agricole avait moins de 25 ans en 2014 alors que 35% des paysans avaient plus de 65 ans.

Des défis qui demeurent

Le foncier agricole souffre d'un manque de référencement, rendant difficile l'acquisition et l'administration des terres arables. Une agence publique de gestion du foncier agricole a été créée avec le soutien de l'AFD mais doit encore rendre les enregistrements effectifs, le gouvernement ayant promis en 2020 que ce sujet serait achevé sous deux ans.

En outre, l'essentiel de la production provient de petites exploitations familiales, faiblement équipées et travaillant avec des méthodes traditionnelles qui offrent des rendements très inférieurs à ceux des pays voisins.

Pour remédier à ces difficultés, le gouvernement a depuis 2010 revu ses ambitions en matière d'agriculture, le secteur étant désormais considéré comme une priorité. La crise économique et sanitaire de 2020 n'a fait que renforcer cette idée, le pays réalisant les limites d'un développement trop largement centré sur le tourisme. Ainsi, le budget du ministère de l'agriculture a été multiplié par 10 en 10 ans et la Géorgie encourage désormais les projets agricoles présentant un potentiel d'exportation. La relative proximité avec les pays du Moyen-Orient, largement déficitaires en production agricole, constitue un débouché naturel pour l'agriculture géorgienne.

Un potentiel important générateur d'opportunités

Ces défis à relever constituent autant d'opportunités pour les entreprises françaises, dont certaines sont déjà présentes dans le pays, comme Lactalis qui est aujourd'hui leader sur les produits laitiers en Géorgie.

D'autres projets français ont vu le jour ces dernières années, notamment un élevage de vaches de Salers qui devrait être suivi par d'autres initiatives avec l'ambition de créer un effet d'entraînement.

La modernisation de l'agriculture est, parallèlement, un volet important de la stratégie des IFI's dans le pays. L'AFD travaille notamment sur des projets d'irrigation avec d'autres bailleurs amenant des opportunités potentielles de contrats d'infrastructures.

De même, le savoir-faire français est apprécié et peut répondre à certains défis de l'agriculture géorgienne : le modèle français de la coopérative est ainsi régulièrement envisagé pour tenter de structurer le secteur. De même, la France dispose d'une expertise réputée en nutrition animale et en technique vétérinaire qui font défaut en Géorgie. Naturellement, le secteur viticole qui représente 4% des exportations du pays (210 M USD en 2020) et bénéficie du soutien des bailleurs internationaux pour ses investissements de modernisation, s'équipe régulièrement d'outils de production français.
Ainsi, dans un contexte géopolitique du Sud-Caucase largement incertain, la Géorgie prend conscience de la nécessité de renforcer son autosuffisance alimentaire.

Les réformes en cours, si elles aboutissent et s'accompagnent d'un renforcement de la gouvernance dans le secteur agricole, ne pourront qu'être génératrices de nouvelles opportunités commerciales.

LA FRANCE DANS LA RÉGION

Création d'une communauté French Tech à Istanbul

Le mercredi 21 avril 2021, Cédric O, Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, a annoncé la labellisation de neuf nouvelles Communautés French Tech dont deux en France et sept à l'international, dont celle d'Istanbul. Elles rejoignent ainsi un réseau composé de 121 entités partout dans le monde : 13 Capitales, 45 Communautés en France et 63 Communautés à l'étranger.

Ces nouvelles labellisations sont l'incarnation du dynamisme des entrepreneurs français partout dans le monde et de la force fédératrice de la French Tech. Pour rappel, la French Tech, ce sont 19 000 start-ups et 5,4 Mds EUR de levées de fonds en 2020. Créées en 2019, les Capitales et Communautés French Tech sont des écosystèmes numériques labellisés par la Mission French Tech. Elles ont vocation à déployer des actions s'inscrivant dans la stratégie de la Mission French Tech, dans l'optique de faire rayonner la tech française partout dans le monde. La sélection des Communautés se base sur trois critères : crédibilité de la Communauté, impact pour la stratégie de la French Tech et solidité du dossier de candidature.

A Istanbul, l'établissement d'une Communauté French Tech prend tout son sens avec un marché turc à fort potentiel pour les startups françaises, des débouchés intéressants en France pour les start-ups turques, des complémentarités entre les écosystèmes (dans les domaines du gaming, de la fintech, des télécommunications, de l'agro-alimentaire, etc.) ainsi qu'une francophonie forte et des liens historiques forts entre les deux pays. La Communauté est composée d'un board de six entrepreneurs français, franco-turcs et turcs, venant de start-ups, de scale-ups et de grands groupes et bénéficie d'une vingtaine de soutiens de l'écosystème. Les premiers événements seront programmés dans les tous prochains mois.

ORGANIGRAMMES DU SER D'ANKARA & DES SE DE BAKOU ET DE TBILISSI

Monsieur Daniel GALLISSAIRES
Chef du SER d'Ankara - Turquie
Téléphone : +90.312.405.49.18
Courriel : daniel.gallissaires@dgtresor.gouv.fr

Monsieur Thierry BOREL
Adjoint au Chef du SER d'Ankara - Conseiller financier
Téléphone : +90.312.405.49.23
Courriel : thierry.borel@dgtresor.gouv.fr

Monsieur Hedi GHILAS
Attaché économique
Téléphone : +90.212.982.02.85
Courriel : hedi.ghilas@dgtresor.gouv.fr

Monsieur Ahmet M. AYDOGDU
Attaché financier
Téléphone : +90.312.405.49.22
Courriel : ahmet.aydogdu@dgtresor.gouv.fr

Monsieur Nicolas BIC
Attaché économique
Téléphone : +90.312.405.49.20
Courriel : nicolas.bic@dgtresor.gouv.fr

Madame Elodie LAUGIER
Déléguée du chef de service économique régional à Istanbul
Téléphone : +90.212.982.02.81
Courriel : elodie.laugier@dgtresor.gouv.fr

Madame Burcu DEMIRDAG
Attachée énergies & affaires industrielles
Téléphone : +90.212.982.02.99
Courriel : burcu.demirdag@dgtresor.gouv.fr

Monsieur François VIEL
Conseiller pour les affaires agricoles
Téléphone : +90.312.405.49.27
Courriel : francois.viel@dgtresor.gouv.fr

Monsieur Bozkurt OZSEREZLI
Attaché agricole
Téléphone : +90.312.405.49.25
Courriel : bozkurt.ozserezli@dgtresor.gouv.fr

Monsieur Maxime JEBALI
Conseiller en développement durable
Téléphone : +90.312.405.49.30
Courriel : maxime.jebali@dgtresor.gouv.fr

Monsieur Berat DURMUS
Attaché développement durable
Téléphone : +90.312.405.49.29
Courriel : berat.durmus@dgtresor.gouv.fr

SE de Bakou

Monsieur Louis TOULORGE
Chef du Service économique - Azerbaïdjan & Turkménistan
Téléphone : +994.12.490.81.33
Courriel : louis.toulorge@dgtresor.gouv.fr

Monsieur Shahin HUSEYNLI
Attaché agricole et développement durable
Téléphone : +994.12.490.81.30
Courriel : shahin.huseynli@dgtresor.gouv.fr

Monsieur Théophile PASTRE
Attaché économique
Téléphone : +994.12.490.81.32
Courriel : theophile.pastre@dgtresor.gouv.fr

SE de Tbilissi

Monsieur François-Henri CLOAREC
Chef du Service économique - Géorgie
Téléphone : +995.322.721.402
Courriel : francois-henri.cloarec@dgtresor.gouv.fr

CADRE & DONNÉES SUR LA TURQUIE

Données générales :

Superficie : 779 452 km²
Population : 83 614 362 (2020)
Régime politique : Régime présidentiel
Parti au pouvoir : AKP
Président de la République : M. Recep Tayyip Erdoğan
Vice-président de la République: M. Fuat Oktay
Président du Parlement : M. Mustafa Şentop
Ministre du Trésor et des Finances : M. Lütfi Elvan
Ministre du Commerce : M. Mehmet Muş

Monnaie : livre turque (TRY)
Au 03/05/2021 :
1 USD = 8,3069 TRY
1 EUR = 10,0065 TRY
Taux d'inflation annuel : 12,5% (prévision FMI 2021)
Dette publique : 39,5% du PIB (2020)
Importations : 219,4 Mds USD (2020)
Exportations : 169,5 Mds USD (2020)

CADRE & DONNÉES SUR LA GÉORGIE, L'AZERBAÏDJAN ET LE TURKMÉNISTAN

	Superficie : 69 700 km² **Population :** 3 716 900 (2020) **Régime politique :** République unitaire **Parti au pouvoir :** Parti du Rêve **Président de la République :** Mme. Salomé Zourabichvili **Premier ministre :** M. Irakli Garibashvili **Ministre des Finances :** M. Lasha Khutsishvili **Ministre de l'Economie:** M. Natela Turnava **Monnaie :** Lari (GEL) **Au 03/05/2021 :** 1 USD = 3,4503 GEL 1 EUR = 4,1818 GEL **Taux d'inflation annuel :** 5% (prévision FMI pour 2021) **Dette publique :** 40,6% du PIB (2019) **Solde commercial** : -4,7 Mds USD (2020)
	Superficie : 86 600 km² **Population :** 9 981 500 (2019) **Régime politique :** République présidentielle **Parti au pouvoir :** Parti du Nouvel Azerbaïdjan **Président de la République :** M. Ilham Aliyev **Premier ministre :** M. Ali Asadov **Ministre des Finances :** M. Samir Sharifov **Monnaie :** Manat azerbaïdjanais (AZN) **Au 03/05/2021 :** 1 USD = 1,7000 AZN 1 EUR = 2,0431 AZN **Taux d'inflation annuel :** 3,5% (prévision du FMI pour 2021) **Dette publique :** 21,9% du PIB (S1 2020) **Solde commercial** : +3 Mds USD (2020)
	Superficie : 491 210 km² **Population :** 5 850 908 (2018) **Régime politique :** Présidentiel **Parti au pouvoir :** Parti démocratique du Turkménistan **Président de la République :** M. Gourbangouli Berdymoukhamedov **Président du cabinet des Ministres :** M. Gourbangouli Berdymoukhamedov **Ministre des Finances et de l'Economie :** M. Ezizgeldi Annamuhammedov **Monnaie :** Manat Turkmène (TMT) **Au 03/05/2021 :** 1 USD = 3,5000 TMT 1 EUR = 4,2179 TMT **Taux d'inflation annuel :** 6% (prévision du FMI pour 2021) **Dette publique :** 30,7% du PIB (prévision du FMI pour 2019) **Solde commercial :** +7,2 Mds USD (estimation du FMI pour 2019)

Copyright
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Ankara (adresser les demandes à ankara@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité
Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service Économique Régional
Adresse : B.P. n° 1
Iran Caddesi, Karum Is Merkezi n°21, Asansör E, n°444, Kat.6, Kavaklidere
Ankara 06680, TURQUIE

Directeur de la publication : Daniel Gallissaires.
Avec les contributions de : Nicolas Bic, Thierry Borel, François-Henri Cloarec, Berat Durmus, Hedi Ghilas, Shahin Huseynli, Maxime Jebali, Elodie Laugier, Aloïse Mas-Mezeran, Théophile Pastre, Louis Toulorge.
Version du 3 mai 2021.